



**Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général
concernant
la modification de la dénomination des salles de l'Espace Perrier**

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

L'Espace Perrier, bâtiment de renommée cantonale, est utilisé essentiellement comme forum, tant pour l'organisation de manifestations communales ou extra-communales que dans le cadre de l'utilisation par les autorités et les sociétés locales pour des séances de travail.

Soucieux du rayonnement de ce forum et ayant faite sienne la proposition d'un conseiller général de modifier la dénomination des salles de l'Espace Perrier, le Conseil communal souhaite vous présenter un projet qui lui tient à cœur.

Dès lors, il souhaite informer votre Autorité du projet de nouvelle dénomination des salles de l'Espace Perrier.

2 Historique

Sur proposition d'un conseiller général, le Conseil communal de Marin-Epagnier avait étudié, courant 2008, la possibilité de modifier le nom des salles de l'Espace Perrier. Ce projet avait été mené, en guise de symbole, pour marquer l'événement historique de l'avènement de la nouvelle commune de La Tène et pour souhaiter la bienvenue à la population de Thielle-Wavre.

Lors de la séance du Conseil général de Marin-Epagnier du 28 avril 2008 et suite aux débats, le Conseil communal de Marin-Epagnier avait décidé de retirer le dossier afin de laisser aux nouvelles autorités le soin de se prononcer sur cette question. Bien que trouvant le projet louable, le sujet avait été jugé sensible et les différents partis étaient plus opposés à la forme qu'au fond.

Fin avril 2010, le Conseil communal a décidé de remettre l'ouvrage sur le métier. Lors de ses séances des 26 avril et 3 mai 2010, il a étudié cette problématique et a décidé de soumettre à votre Autorité un rapport d'information.

3 Développement

Actuellement, les noms des salles de l'Espace Perrier se réfèrent à des lieux et des noms exclusivement marinois.

Pour concrétiser de façon symbolique la fusion au sein de l'Espace Perrier, le Conseil communal se propose de rebaptiser les salles du rez-de-chaussée de noms rappelant les ports et plages et celles du premier étage au nom des hameaux de la nouvelle commune, soit :

Au rez-de-chaussée :

- La salle "Les Bourguignonnes" devient la salle "La Tène"
- La salle "Le Chalvaire" reste la salle "Le Chalvaire"
- Le hall "Le Fanel" reste le hall "Le Fanel"
- La salle "La Robinsonne" devient la salle "La Ramée"

Au premier étage :

- La salle "Cité Martini" devient la salle "Epagnier"
- La salle "La Tène" devient la salle "Thielle"
- La salle "La Ramée" devient la salle "Wavre"
- La salle "Epagnier" devient la salle "Marin"
- La salle "Les Indiennes" devient la salle "Montmirail"

Ce changement de dénomination des salles de l'Espace Perrier engendrera quelques moindres coûts financiers, notamment afin de remplacer les plaques pour chacune des salles dont le nom sera modifié. Le montant de ce réaménagement est estimé à 600 francs environ et sera pris en charge par le budget ordinaire. Les modifications administratives, dans le programme de gestion des salles GELORE notamment, seront effectuées par l'administration communale et donc sans coût supplémentaire.

4 Conclusion

Afin d'intégrer de manière symbolique les villages de Thielle et de Wavre ainsi que le hameau de Montmirail au sein de l'Espace Perrier et ainsi de souligner l'adoption de la fusion par la population, le Conseil communal vous demande de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 25 mai 2010

LE CONSEIL COMMUNAL